

DÉCLARATION DES MEMBRES FONDATEURS DU RÉSEAU EUROPÉEN D'ÉTHIQUE PUBLIQUE

10 JUIN 2022, PARIS (France)

Convaincus de l'enjeu essentiel que représente l'éthique publique dans le projet européen, nous, représentants de certaines autorités d'éthique publique européennes, créons le réseau européen d'éthique publique (ci-après le réseau).

Soucieux de promouvoir leur fonctionnement indépendant, des compétences clairement définies et des moyens correspondant à la nature de leurs missions, et prenant acte de leur engagement pour des initiatives communes, les membres du Réseau ont adopté la déclaration qui suit.

Ils s'engagent à approfondir leurs échanges en vue d'identifier les meilleures pratiques en matière d'éthique publique.

Ils constituent le Réseau afin de faciliter ces échanges et offrir, à plus long terme, un soutien aux membres souhaitant développer des initiatives et disposer d'un accès aux informations et aux moyens d'investigation les plus pertinents au regard de leurs missions respectives.

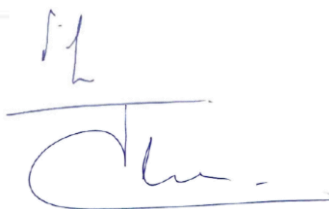
Ils ont pour objectif de développer une expertise unique afin que le Réseau devienne l'interlocuteur privilégié des instances européennes sur les questions d'intégrité, de transparence et d'éthique publique.

Les membres du Réseau confirment leur intention d'adopter une charte fondatrice et s'efforcent de se réunir une fois par an.

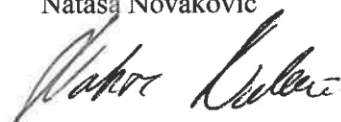
Le Bureau Fédéral de Lutte
contre la Corruption d'Autriche,
représenté par son directeur,
Otto Kerbl



La Commission Fédérale de
Déontologie de Belgique,
représentée par ses co-
présidents,
Françoise Tulkens et Luc
Willems



La Commission de Décision sur
les Conflits d'intérêts de
Croatie,
représentée par sa présidente,
Nataša Novaković



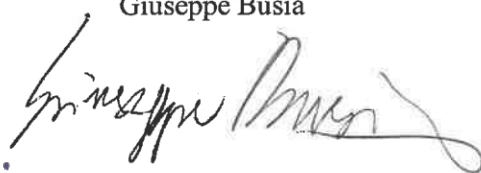
Le Bureau des Conflits
d'intérêts du Ministère des
finances et de la fonction
publique d'Espagne,
représenté par sa conseillère
technique principale,
Carolina Gomez-Zarzuela
Irigoyen



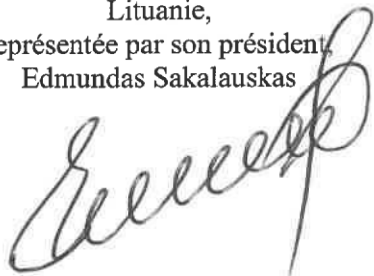
La Haute Autorité pour la
transparence de la vie publique
de France,
représentée par son président,
Didier Migaud



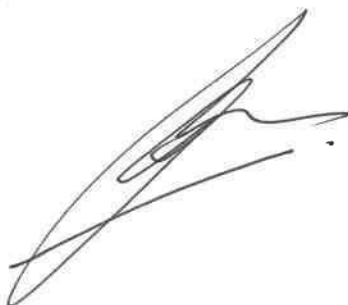
L'Autorité Nationale
Anticorruption d'Italie,
représentée par son président,
Giuseppe Busia



La Commission Supérieure
d'Éthique Institutionnelle de
Lituanie,
représentée par son président,
Edmundas Sakalauskas



Le Commissaire aux Normes de
la Vie Publique de Malte,
George Hyzler



L'Agence Nationale d'Intégrité
de Roumanie,
représentée par son président,
Florin Moise



Le Département des conflits
d'intérêts et de
l'anticorruption du Ministère
de la Justice de la
République tchèque,
représenté par son directeur,



Jiri Kapras

La Commission pour la
Prévention de la Corruption de
Slovénie,
représentée par son commissaire
en chef,
Robert Šumi

